



SAINT-JULIA de GRAS CAPOU

Bulletin Municipal

Numéro 6
Juillet 2010

Etiennette, notre fleur préférée !

Dernière minute :

Le soleil est de retour

Articles :

Le mot du Maire	2
Communauté de Communes	3
Syndicats SIEMN	4
Station d'épuration	5
Assainissement	6
Un bout d'Histoire	7
Brèves municipales	8
Poubelles (suite)	9
L'anniv d'Etiennette	10
Du côté des Assos'	11

Wiki-saint-julia.site – numérisé le 27/05/2020

Bulletin réalisé par les élus :

Laurence RIVIERE

Alain GAMBADE

Maquette: Tika LADAS



Le mot du Maire

Après un début d'année perturbant marqué par un hiver long et enneigé, qui nous a prouvé que l'hiver existe toujours, ce bulletin municipal nous ouvre les portes de l'été. Ces derniers mois, notre Commune a célébré quelques événements qui ont mis à l'honneur certaines personnes.

Le 25 avril a été une journée émouvante du souvenir, du respect et de reconnaissance. Une plaque commémorative en mémoire de la Famille BERGER, arrêtée et exterminée, a été dévoilée au monument aux morts avec le soutien et la participation des anciens combattants. A la suite, un Titre et une Médaille de reconnaissance des Justes parmi les Nations ont été attribués à titre posthume à M. Jean OLIVIER, ancien Maire et résistant de SAINT-JULIA, pour avoir eu le courage de sauver plusieurs familles juives pendant la seconde guerre mondiale ; c'était un hommage tout particulier pour cet homme exemplaire, digne et discret.

Le 9 mai, nous avons souhaité à SAINT-JULIA, un bon anniversaire à notre radieuse centenaire Etiennette FIGNES qui, de bon pied - bon oeil, a invité et honoré tous ses nombreux hôtes durant cette belle journée festive.

Le budget communal a été voté et cette année nous avons fait le choix de demander un effort à tous les contribuables pour nous permettre de poursuivre nos investissements à venir. Malgré cette période économiquement difficile, nous devons continuer nos projets, car les marchés de travaux sont au plus bas et donc bénéfiques pour SAINT-JULIA afin de les réaliser à moindre coût.

Les travaux de l'église doivent se terminer fin juillet. Ils ont pris un peu de retard en raison des intempéries de l'hiver et du printemps. Nous sommes conscients que ces gros travaux ont entraîné une gêne pour tous les habitants voisins de ce bel édifice qui maintenant rayonne de toute sa splendeur. **Merci à tous pour votre patience et votre compréhension.**

Pour le groupe scolaire, le SIVOM a choisi le Bureau d'architecte et la première esquisse nous a été présentée, recevant un accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Ce projet va être déposé fin Juillet pour étude financière.

Par souci de transparence et comme l'exige la loi, nous avons mis en place un budget annexe Lotissement qui concernera la future urbanisation autour du groupe scolaire. Nouveau projet qui permettra d'accueillir de nouvelles familles à SAINT-JULIA qui participeront aux investissements de l'assainissement collectif. À ce sujet, les appels d'offres ont été lancés et le choix des entreprises pour la station et le réseau d'assainissement s'effectuera, après analyses et négociations, dans les jours qui viennent. J'en profite pour vous communiquer qu'une réunion publique d'information sur le financement, le déroulement et la participation sera organisée très prochainement. **Comme toutes réunions publiques, vous êtes conviés à participer et à venir nombreux.**

Malgré les fortes pluies à répétition, nous avons vidé la mare pour permettre les travaux de reconstruction du mur. Je remercie l'équipe de pêcheurs professionnels Michel DOUAT, Roger ROUQUET, Christian DUVIGNAC et Christian FALETTI qui ont réalisé la pêche miraculeuse de 300 kgs de carpes. Dans l'attente, elles ont apprécié les saveurs de l'eau de la Montagne Noire dans la pisciculture de Claude ROCHE que nous remercions également.

Dernièrement j'ai reçu 3 enfants qui ont eu le courage et l'ambition de proposer un projet, avec pétition à l'appui, pour l'aménagement de la mare. Le constat est que des enfants pensent à l'avenir de notre commune avec audace. Ce projet fera l'objet d'un débat lors d'une prochaine réunion.

Enfin avec un soleil radieux, le Conseil Municipal et moi-même vous donnons rendez-vous lors des prochaines manifestations estivales et vous souhaitons de bonnes vacances.

Le Maire,
Raymond MARTINAZZO



*"Saint Julia
a fêté
les 100 ans
d'Etiennette."*

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Présenté par Alain Gambade, délégué à la Communauté de Communes

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier bulletin municipal, nous allons continuer à vous présenter les différents syndicats auxquels nous participons.

Nous sommes membres de la Communauté de Communes Lauragais-Revel-Sorèzois, (27 communes des départements 31, 81 et 11) au titre de l'intercommunalité.

La Communauté de Communes est compétente sur plusieurs domaines : tourisme, petite enfance, etc.

Commission Petite Enfance / Jeunesse

Elle gère en outre le Relais d'Assistantes Maternelles et les crèches.

En 2009, le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) fêtait sa 10^{ème} année d'existence.

Depuis, il n'a cessé d'augmenter, quelques chiffres pour ces 3 dernières années :

	2007	2009
Assistantes inscrites	71	85
Nombre d'enfants placés chez une assistante maternelle	140	207*
Demandes faites au RAM de places assistantes maternelles ou crèches	120	320

* pour l'année 2010, il reste encore 26 places de disponibles (en assistante maternelle), considérant que les Assistantes Maternelles peuvent accueillir jusqu'à 4 enfants.

Le Relais, en plus des inscriptions, organise aussi des séances d'information pour les AM (2 demi-journées d'accueil), des séances de formation aux premiers secours et des activités d'animation (fête des 10ans, carnaval). 66 Assistantes ont participé à une de ces activités en 2009.

Les Crèches sont au nombre de 4 : Revel, Sorèze, Saint Félix et Blan (ouverte depuis le 19 avril 2010).

Afin de mutualiser l'information et ainsi faciliter l'accueil des enfants au jour le jour, une mise en réseau de données informatiques a été créé entre le RAM (point d'entrée des AM) et les 4 crèches.

Il y a encore quelques points à améliorer sur les échanges d'information (frilosité de certaines crèches) et surtout pour les demandes d'accueil d'enfants au coup par coup.



<http://www.revel-lauragais.com>

RAM
Tél : 05.62.18.48.69
Centre Social
Bd Jean
Jaurès
31250 REVEL

*Permanence administrative :
mardi et jeudi 14h à 17h sur rdv*

*accueil enfants avec AM :
mardi et vendredi 9h à 12h*



LE SIEMN

présenté par Mathieu DENIS, délégué au SIEMN

SIEMN :
*Syndicat
Intercommunal
des Eaux de la
Montagne Noire*

L'eau potable à Saint-Julia

Le syndicat des eaux de la Montagne Noire a rejoint le Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement de la Haute-Garonne (SMEA31).

Outre l'assainissement autonome, ce nouveau syndicat a pour objectif de mettre en commun les compétences des divers acteurs de la distribution d'eau potable sur tout le département.

Son action se limite à l'acheminement de l'eau potable des lieux de production (chez nous, Picotalen) vers les divers réservoirs (châteaux d'eau) disséminés sur le territoire.

Les syndicats intercommunaux ou les entreprises privées continuent à gérer l'acheminement des réservoirs vers le particulier.

En scindant le transport (source -> réservoirs) et la distribution (réservoirs -> particuliers), la Haute-Garonne a pour ambition d'optimiser la gestion globale de son réseau de transport d'eau potable, jusque là morcelé au gré des secteurs de chaque syndicat.

Afin d'assurer au mieux sa mission, le SIEMN a déménagé son siège qui se trouve désormais dans la zone d'activité de Lourman, sur la commune de Maureville. Les locaux sont bien visibles sur la RD1 en sortant de Caraman, direction Lanta.

Afin de faire taire certaines polémiques affirmant que l'eau du robinet est de bien moins bonne qualité que l'eau en bouteille, il faut savoir que l'eau de la Montagne Noire est soumise à de très nombreux contrôles très stricts effectués tout au long de l'année, toujours concluants à 100%. En matière de santé publique, il faut savoir que l'eau potable est l'aliment le plus contrôlé.

Pour information, le SIEMN a prévu une enveloppe budgétaire de 210000 € HT pour des travaux de réhabilitation du réseau et de remplacement de 62 branchements en plomb dans le village. Ces travaux seront effectués en 2011, profitant des tranchées réalisées pour les travaux d'assainissement collectif.

Bonne nouvelle, le prix de l'eau ne devrait pas augmenter pour l'année 2011 (0,88 € HT le m³ et 57 € HT l'abonnement).

Dernier point, suite à une loi de 2007, il est devenu obligatoire de contrôler et de remplacer le cas échéant tous les compteurs d'eau froide de plus de 15 ans, et ce jusqu'en 2016.

Le SIEMN estime à environ 7000 le nombre de compteurs à contrôler. Les travaux de contrôle et de remplacement sont à la charge du syndicat.



Le barrage des Cammazes constitue une réserve d'eau potable pour une grande partie du Lauragais

La Galaube est le deuxième réservoir d'eau potable, elle date de 2002





STATION D'EPURATION ET RESEAUX D'ASSAINISSEMENT présenté par Laurence RIVIERE

Quelques pousses
de roseaux
*Phragmites
australis*



Nous comprenons vos inquiétudes au sujet du projet d'assainissement collectif, elles sont aussi les nôtres. Nous essayons depuis que ce dossier est à l'étude de vous informer, mais aussi de vous expliquer nos choix ou les choix qui s'imposent :

- *Lors des débats engagés à l'issue des réunions publiques du Conseil Municipal*
- *A travers le bulletin municipal*
- *En vous informant par lettre sur l'enquête publique qui devait être menée mais aussi des jours et horaires où le Commissaire Enquêteur était à votre disposition pour recevoir vos doléances.*

Malgré tout, il apparaît que des questions subsistent, c'est pourquoi nous souhaitons à nouveau y répondre.

POURQUOI FAIRE UN ASSAINISSEMENT COLLECTIF A ST JULIA ?

Aujourd'hui les eaux usées que nous rejetons dans la nature ne sont pas retraitées. Demain, avec une station d'épuration, l'eau rejetée dans le fossé sera bien plus propre et nous respecterons toutes les normes en vigueur.

Dans un avenir proche, ce sera une obligation de mettre en place des systèmes de traitement, même dans nos petits villages sinon, nous devrons payer les amendes de la Police de l'eau.

Mais au-delà de ces risques, et sans être dans l'euphorie de l'écologiquement correct, le conseil municipal, même avant son élection, avait témoigné sa volonté de réaliser ce projet comme d'autres petites communes avant nous.

Nous sommes convaincus qu'il ne faut pas :

- *attendre plus longtemps de nous mettre aux normes,*
- *attendre une date butoir qui nous obligerait à réaliser dans l'urgence ce projet*
- *attendre que toutes les subventions soient distribuées à ceux qui auront eu le courage et le temps de réaliser ce projet.*

POURQUOI LE CHOIX D'UNE STATION DE LAGUNAGE AVEC ROSEAUX ?

Nous étions, tout le conseil municipal, dès le départ en faveur de cette solution. Nous sommes allés en visiter plusieurs et nous avons été conquis par cette installation qui respecte visuellement le paysage avec ces roseaux, qui ne demandent pas un entretien contraignant et pour laquelle nous n'avons pas été gênée par des odeurs nauséabondes, en gros ça ne sentait pas mauvais !!

- La station de lagunage avec roseaux est la mieux adaptée pour notre village :
- elle s'intégrera parfaitement dans le paysage,
- clôturée et arborée de toute part, elle ne dénaturera pas l'endroit où elle sera implantée.
- son coût est moindre tant pour sa création que pour son entretien ;

Les roseaux sont
de très bons
filtres



LE COÛT DE CETTE STATION N'EST-IL PAS TROP IMPORTANT POUR ST JULIA ET QUI VA PAYER ?

Toutes ces questions, nous nous les sommes posées et de tous les dossiers que nous avons eu à traiter, celui-ci est particulièrement difficile.

Jusqu'ici nous avons ressenti votre confiance vis-à-vis des choix que nous prenions et nous espérons que cela continuera, alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer et discuter avec nous.

Systématiquement après chaque conseil municipal public, nous engageons le débat avec vous, nous essayons de répondre à vos interrogations. Le Maire, mais aussi les adjoints et les conseillers municipaux ne refusent pas de rencontrer sur demande ceux et celles qui le souhaitent pour répondre à leurs questions.

**PROCHAINEMENT
NOUS VOUS
CONVIERONS A
UNE REUNION
PUBLIQUE SUR CE
SUJET.**

Nous aurions tendance à vous dire que malheureusement tous les systèmes d'assainissement collectifs sont trop chers mais leur mise en place deviendra rapidement une obligation.

Le Conseil Général et l'agence de l'eau aident nos petites communes à réaliser ces projets. Il faut comprendre qu'une telle dépense est financée à long terme sur 25 ou 30 ans. Ainsi ceux qui utiliseront le réseau et la station pendant toutes ces années participeront à son investissement et à son fonctionnement.

Lorsqu'on veut mettre ce projet en place, on crée un budget annexe dit budget assainissement car il n'est pas possible de payer ce projet avec le budget principal de St Julia c'est à dire avec les impôts locaux et fonciers.

Par conséquent il ne peut y avoir d'augmentation de ces impôts pour financer ce projet. La facture est répartie entre les usagers, c'est-à-dire ceux qui seront raccordés au réseau. Alors plus il y a de foyers raccordés, plus la facture de chacun est peu élevée !

Petite parenthèse pour ceux qui ne seront pas raccordés, ils ont déjà ou devront financer un assainissement autonome tout aussi cher.

POURQUOI AVOIR CHOISI LE VERSANT NORD DE ST JULIA POUR L'IMPLANTER ?

Dans un premier temps, ce choix s'imposait de lui-même puisque les différentes administrations associées à la mise en place du P.L.U. ne souhaitaient pas urbaniser le versant sud du village pour, entre autre, protéger visuellement ce magnifique site de St Julia.

Donc qui dit nouvelles constructions au nord, dit station d'épuration sur le versant nord pour raccorder le maximum de maisons sans avoir à utiliser des pompes de relevage qui coûtent extrêmement cher à l'achat et à l'entretien. Dans un second temps, il faut un terrain pour l'implanter, un terrain assez éloigné du village pour ne peut être à la vue du plus grand nombre et notre chance a résidé dans le fait que des terres agricoles ont été vendues, que nous avons pu les acquérir et qu'elles soient suffisamment basses pour que la station récolte un maximum d'eaux usées. D'autre part, il y avait le projet d'un nouveau groupe scolaire et si nous voulions rester en R.P.I. et avoir la chance de garder l'école sur notre territoire, il fallait aussi penser à nos partenaires, les autres villages, qui ne souhaitaient pas comme nous que l'école soit excentrée sur le versant sud et elle aussi sera raccordée à notre station d'épuration.

QUE DEVIENNENT LE RESEAU ACTUEL ET LES INVESTISSEMENTS DÉJÀ RÉALISÉS ?

Si l'on considère que le réseau existant est gallo-romain alors on peut dire qu'il a fait son temps !

Plus sérieusement, celui-ci demande beaucoup de réparations et surtout c'est un réseau unitaire, cela veut dire qu'il récolte les eaux usées mais aussi les eaux pluviales. Il est inutile de rejeter dans une station les eaux de pluie qui n'ont pas besoin d'être retraitées ou alors il faudrait une station de plus grosse capacité, donc plus cher sans raison... mais chaque fois que cela sera possible et seulement pour les eaux pluviales, nous essayerons d'utiliser le réseau existant, celui qui a demandé des investissements ces dernières années.

Les Justes Jean et Adèle Olivier

A Saint-Julia, les drames du passé n'ont donc pas été occultés, y compris les responsabilités de Vichy et de ceux qui obéissent aux ordres les plus déshonorants.

Mais la Commune en ces années de guerre et de Shoah, eut à sa tête un Maire, Jean Olivier qui est désormais reconnu comme Juste parmi les Nations, de même que son épouse, Adèle.

Jean-Olivier a fait ses études au collège de Revel. Mobilisé en 1914, à 19 ans, il reviendra gravement blessé à deux reprises. Décoré de plusieurs distinctions de 14-18, il joue un rôle très actif dans la Résistance lors de la deuxième guerre mondiale. Ami de Roger-Montpezat, fondateur et chef du Corps Franc de la Montagne Noire, il se voit confier un poste émetteur qu'il cache dans le moteur d'un camion de la coopérative agricole de Villefranche dont il était le président. Ce poste était utilisé par le major Richardson pour communiquer avec Londres. Proche du député radical-socialiste Vincent-Auriol, il en partageait les convictions républicaines



Témoignage de Paul Schaffer (compagnon d'infortune de David Berger)

« L'acharnement de ces gendarmes pour rattraper le jeune fugitif que j'étais alors (le 26 août 1942), paraît aujourd'hui incompréhensible ! Un peu de bonté, un peu d'humanité de leur part et mon destin aurait été tout autre...

Ils m'ont fait rejoindre en voiture, encadrée par deux gendarmes, le fourgon qui était déjà à St-Julia distant de 10 km, et dans lequel se trouvaient d'autres familles juives des environs avec entre autres, nos amis Berger et leurs trois jeunes enfants dont la petite Suzy âgée de trois ans, si mignonne avec sa tête blonde toute frisée (...). Les gendarmes nous ont conduits au camp de « Noé » près de Toulouse. ».

« Un jour j'ai retrouvé David Berger avec qui nous avons été arrêtés à Saint-Julia. Cet homme que j'avais connu alors grand, fort et jovial, était devenu méconnaissable, il avait à peine trente-cinq ans. À bout de forces, décharné, il m'a imploré : « Paul, tu es jeune, moi je suis épuisé. Si tu sors d'ici, promets-moi de t'occuper de mes enfants ! » Je ne l'ai, plus revu ! Quant à ses enfants, ils ont été gazés dès leur arrivée. ».

La famille Berger, d'Anvers à Saint-Julia avant Auschwitz :

« La famille Berger vivait en Belgique.

En Septembre 1939 débute la Seconde Guerre mondiale. Tandis que de nombreux réfugiés belges repartent chez eux dès septembre 1940, les familles juives restent dans le canton de Revel. C'est le cas de la famille Berger (la grand mère, les parents et leurs 3 enfants: Suzy 1 an, Éliane 5 ans et Sylvain 11 ans), qui reste à Saint Julia, entourée de la sympathie de la population.

Pendant l'été 1942, les persécutions s'accroissent.

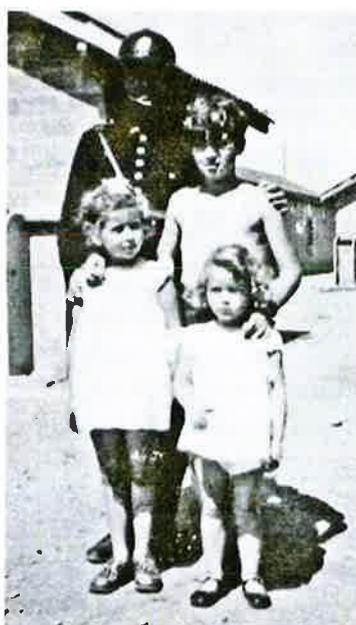
René Bousquet, secrétaire général de la police, prépare avec Karl Oberg, chef de la police et de la S.S. en France, une vaste opération visant à faire arrêter par la police française 25.000 juifs étrangers ou apatrides de Paris et de la banlieue.

C'est la fameuse rafle du Vel d'hiv du 16 juillet 1942 qui aboutit à l'arrestation de 13.000 juifs qui seront déportés à Auschwitz, environ la moitié des prévisions.

C'est ainsi que le 26 août 1942, la famille Berger est arrêtée à Saint Julia avec d'autres familles juives du canton de Revel. Toutes ces arrestations ont lieu en zone dite « libre ». Après un bref séjour à Noé puis à Drancy, ces familles sont déportées le 4 septembre 1942, par le convoi N°28 composé de près de 1.000 personnes vers Auschwitz.

Avant l'arrivée de ce convoi, environ 200 hommes (dont David Berger et Paul Schaffer) sont sélectionnés pour les camps de travaux forcés. Le reste du convoi est immédiatement gazé.

La petite Suzy Berger venait tout juste d'avoir 3 ans.



Suite à ce témoignage, un poème de René Batignes, « Noël au camp » fut lu par sa petite fille, une plaque commémorative de ces événements fut dévoilée et des gerbes furent déposées par différentes associations.





Embellissement du village

Cyril, remplaçant de Robert en arrêt maladie, a entrepris de fleurir les entrées du village par des parterres de fleurs qui rencontrent un vif succès auprès des St Juliannais, merci à lui.

Rien que du bio :

A partir du 20 juillet, un marchand ambulant bio se tiendra tous les mardis de 9h à 10h30 sur le parvis de l'église.

La mare

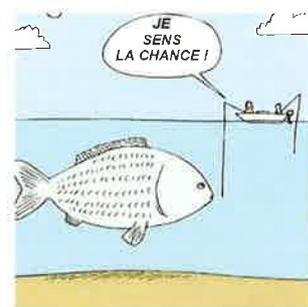
La mare a dû être vidée pour que les riverains concernés par la réparation de leur mur puissent procéder aux travaux. Une pêche aux carpes par des bénévoles a eu lieu (voir photo) merci à eux.

Les carpes sont maternées dans une pisciculture en attendant de reprendre leur quartier dans la mare au plus vite, ce qui ne devrait pas tarder puisque nous avons décidé de la remplir de nouveau. Aucun nettoyage du fond n'a été envisagé cette année, parce que nous ne savons pas si lors des travaux de l'assainissement, nous ne devons pas la vider de nouveau et nous aimerions nous donner du temps pour réfléchir à un aménagement plus global de la mare.

Cet aménagement ne se fera pas sans vous, ni sans votre avis, halte aux rumeurs, il n'a jamais été question dans le groupe d'élus d'y faire un joli parking !!!



La pêche aux carpes



Photocopies

Pour les tirages, un photocopieur est à la disposition de la population au bureau de poste :

- ❖ pour les associations : gratuit à condition de fournir le papier. Pour les tirages en nombre, il sera préférable d'aller les faire au SIVOM à Saint Félix.
- ❖ pour les particuliers : voir conditions sur place.



Des nouvelles de nos déchets

Comme vous le savez, la collecte de nos déchets est assurée par le SIPOM, organisme intercommunal qui étend son action sur 63 communes.

Il est important de rappeler que, malgré des efforts importants réalisés ces dernières années en matière de tri sélectif, et malgré des résultats encourageants, les quantités de déchets ménagers ne cessent d'augmenter (400 kg par habitant et par an, +10% en un an !).

Ceci étant en grande partie dû à un « suremballage » des produits de grande distribution et également à notre mauvaise utilisation des outils mis à notre service (tri insuffisant dans les bacs de différentes couleurs, erreurs de tri, etc....)

Je profite de cette occasion pour rappeler que nous avons la chance d'avoir une déchèterie à moins de 10 km de notre village. Celle-ci est à votre disposition tous les jours sauf le dimanche, des agents compétents sont sur place pour vous aider. Certains déchets, type déchets verts, gravats, ferraille, huile de vidange, électroménager, batteries, etc... doivent être collectés à cet endroit et ne doivent pas se retrouver dans le réseau de collecte classique.

Aujourd'hui encore, on retrouve trop de déchets recyclables dans nos ordures ménagères !

Il faut savoir que le SIPOM n'est chargé que de la collecte des déchets et confie le traitement à un autre syndicat intercommunal, TRYFIL qui facture bien évidemment sa prestation moyennant un certain prix à la tonne (80 € pour traitement des ordures ménagères et 40 € pour les déchets issus du tri sélectif). Pour schématiser, plus on trie chez soi avant la collecte, moins TRYFIL facture au SIPOM et moins l'on paye de taxe d'enlèvement des ordures ménagères, c'est tout bête !

On peut également réduire sa quantité d'ordures ménagères en pensant au compostage.

Le SIPOM vend deux modèles de composteurs à prix coutant (23 et 28€ selon la taille).

POUBELLES (suite)

Local poubelle

La décision de ceinturer le local poubelle en bois a été prise en conseil municipal il y a quelque temps de ça. Robert a conçu les plans et mis en place les piliers, puis après son départ en arrêt maladie, Cyril s'est occupé de poser les planches en bois.

Depuis nous avons le sentiment que si visuellement c'est beaucoup mieux, au niveau propreté aussi, alors continuons tous à maintenir ce local en bon état, c'est plus agréable pour tout le monde mais surtout pour les riverains, merci.

Cimetière

Le conseil municipal a décidé de mettre en place à l'entrée du cimetière le long du mur un columbarium. Le columbarium est un lieu où sont déposées les urnes cinéraires contenant les cendres des morts. Nous installerons quatre emplacements pouvant contenir chacun quatre urnes. Le tarif de ces emplacements seront communiqués ultérieurement, après leur pose. Pour tout complément d'information, vous pouvez vous rendre en Mairie.

Par ailleurs, toujours à l'entrée du cimetière sur la droite, nous allons créer un jardin du souvenir pour les personnes qui souhaitent déposer les cendres de leur cher disparu sur les Terres de St Julia.



L'ANNIVERSAIRE D'ETIENNETTE

Une journée pas comme les autres !

Notre centenaire est heureuse

Tout a commencé à la fin de l'hiver, notre bonne Etiennette m'a convoqué et m'a dit qu'elle voulait faire une belle fête pour ces cent ans avec famille, voisins et amis. Elle aurait aimé faire cela devant sa maison familiale. Pour se faire, elle prendrait tous les frais à sa charge, mais avait besoin d'aide pour l'organiser. Avec sa fille, elle a élaboré la liste des invités (celle-ci s'allongera dans le temps). Elle désirait qu'Eric Escaich prépare le buffet champêtre. Elle voulait des chansons (avec Alain à l'accordéon, Fred, Marie-Anne, Félix, nous avons préparé tout un répertoire) Elle souhaitait la présence de Messieurs LAMARQUE et COSTES (ancien et le nouveau conseiller général), mais aussi d'un membre de la Gendarmerie (métier de son époux regretté).



La préparation

Après en avoir parlé en conseil, nous avons convenu de centraliser les réponses des invitations à la mairie. La mairie prenant à sa charge, le tirage et l'envoi de ces invitations. Etiennette a dicté le texte de ces invitations, et son voisin Philippe Bersia en a réalisé la maquette. À l'approche du jour fatidique, la météo se montrant peu clémente, décision fut prise de se rabattre sur la salle des fêtes. Mais il fallait prévoir des chapiteaux (au nombre de 5) pour le buffet, l'apéro et une partie des convives. Quant au montage, ils furent nombreux ceux qui ont mis la main à la pâte (amis, voisins), la liste est trop longue.

BULLETIN MUNICIPAL N°6 - Juillet 2010

Le jour est arrivé

Après avoir pris une photo avec sa famille réunie devant sa maison, Etiennette nous a rejoint devant la mairie où l'attendaient tous ses invités. Mr le Maire a fait un petit discours et lui a remis la médaille de la commune (à l'effigie de l'ancien sceau de Saint Julia), et la photo du fauteuil offert par les invités et commandé par Bernard (hélas, il n'était pas encore arrivé. Puis le Commandant de la Gendarmerie lui a remis un cadeau. Une première chanson fut entonnée par les chanteurs (qui virent vite leurs rangs grossir). Puis l'apéritif fut servi sous chapiteau dans la cour de l'école. Puis nous avons rejoint la salle des fêtes où la famille Escaich avait préparé un merveilleux buffet et joliment décoré la salle ses fêtes. Le repas se prolongea fort tard dans l'après-midi, ponctuée par les chansons de la chorale improvisée. Puis ce fut l'arrivée du gâteau offert par la municipalité dont Etiennette a soufflé les bougies du premier coup. En fin de journée, Alice Arribas, vint interpréter un air de violon.



Notre Etiennette fut parfaite et garde de ces moments, des souvenirs merveilleux. Depuis, elle n'est toujours pas descendue de son nuage, et ne sait comment exprimer ces remerciements et son bonheur à tous ceux qui ont contribué pour que cette journée soit réussie.

D'ailleurs n'hésitez pas à passer la voir, elle vous montrera le magnifique album photo de cette journée, réalisé par Sylvia Sommerville et quelques autres photographes en herbe.

Le cadeau : (fauteuil ergonomique)

Ca y est, il est arrivé et nous l'avons installé le 3 juin, avec ses voisins Benoît et Bernard. La collecte pour le cadeau a rapporté un millier d'euros (1065€), après avoir payé le fauteuil nous avons remis le reste de la somme collectée à Etiennette.



*Texte: Alain,
Photos : Sylvia,
Andrée, Françoise
et Denis...
et pour le reste,
de nombreux
bénévoles*



FÊTE du VILLAGE

organisée par
LES FESTIJAÏRES

JEUDI 19 AOÛT

21h : Concours de Belote

VENDREDI 20 AOÛT

20h : Repas « Cassoulet »
organisé par LE TIRE- BOUCHON
et animé par DISCO ZEK (chansons
et humour)

Réservations 05 61 83 03 76 (HR) 15 €

SAMEDI 21 AOÛT

14h30 : Concours de Pétanque en
doublette (4 parties)

21h : Animation Coq Revelois -
Retraite aux flambeaux

22h : Orchestre Variance variétés
(7 éléments)

DIMANCHE 22 AOÛT

10h30 : Messe, dépôt de gerbe aux
Monuments aux morts, Apéritif -
Concert

21h : Orchestre Sandrine Tarayre,
Musette, Variétés

LUNDI 23 AOÛT

15h00 : Jeux enfantins

20h : Repas Paëlla + Animation

Réservations

06 81 36 90 81-05 61 83 01 33 - 15 €

MAIRIE de SAINT -JULIA
05 61 83 00 64

OUVERT les mardi et jeudi
8h30/12h et 13h30/18h
et les premiers samedi du mois
8h30/12h

mairie-saintjulia@wanadoo.fr

BUREAU de POSTE
OUVERT du lundi
Au samedi de 9h30 à 12h

Mômes & Co

Mômes and Co

Rue du Vinaigre - 31 540 St Julia
Séverine CARRAT 06.26.48.23.53
Géraldine LATRON 09.60.18.59.21
momesandco@orange.fr

LA CHASSE AU DRAGON !!!

Après le Noël dans les écoles (vidéo et goûter) empêché par la neige sauf à la maternelle, l'association de parents d'élèves Mômes & Co a organisé son deuxième carnaval.

Cette année le thème était : les personnages fantastiques. Malgré une météo encore capricieuse, une quarantaine d'enfants du R.P.I. s'était donné rendez-vous au Cabanial pour une chasse au dragon à travers les rues du village.

Quand le dragon, décoré par les enfants dans les trois écoles, fut démasqué, il brûlât au milieu du terrain de pétanque comme l'an passé près de la mare de ST JULIA. Bonhomme carnaval avait péri sous les flammes !!

Seulement à ce moment-là, quelques gouttes de pluie nous obligèrent à nous regrouper dans la salle des fêtes, mais tant mieux car un bon goûter nous y attendait.

Quelle magnifique idée ce carnaval qui tourne chaque année à travers les villages du R.P.I. ! Séverine et Géraldine, continuez à fédérer autour de nos enfants ces moments de fêtes et AMIS-PARENTS, n'hésitez pas à les rejoindre à Mômes&Co.

Nous avons tous besoin d'une association de parents d'élèves pour le futur groupe scolaire qui apporte de la vie autour de l'école. Elles ont plein d'idées, attendent les vôtres, mais à deux elles ne peuvent pas toutes les réaliser !

LES LIBELLULES



Image festive de la belle et chaleureuse soirée du 26 Juin organisée par LES LIBELLULES